

Calendrier des stagiaires MOBLT 2025-2026 bis (décembre-mai)

MOBLT	Visio d'introduction générale à MOBLT	DS	1h	15/09/2025
-------	---------------------------------------	----	----	------------

Compétence	Intitulé de la séance	Modalité	Durée	Date
------------	-----------------------	----------	-------	------

Compétence 3 : ECHANGER DANS UNE LANGUE ET DANS UN CONTEXTE INTERCULTUREL

C3	Visio d'introduction	DS	30'	28/11/2025
C3.2	Séance 1 - Comprendre l'environnement du partenaire d'accueil pour communiquer au mieux avec lui	DS	1h30	02/12/2025
C3.2	Séance 2 - Concevoir et organiser une visite préparatoire dans le pays d'accueil	DA	1h	> 11/12/2025
C3.2	Séance 3 - Appréhender la dimension interculturelle dans la mise en œuvre du projet de mobilité	DS	1h30	11/12/2025
C3	Visio Q&R validation	DS	30'	12/12/2025
Validation C3	En cours de définition			

Compétence 4 : METTRE EN COHERENCE LE PROJET DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE AVEC LE PARCOURS DE FORMATION.

C4.1	Visio d'introduction	DS	30'	06/01/2026
C4.1	Séance 1 - S'acculturer aux référentiels de formation des parcours ouverts à la mobilité au sein de son établissement	DA	1h	> 20/01/2026
C4.1	Séance 2 - Identifier et décoder les différentes typologies de référentiels	DA	2h	> 20/01/2026
C4.1	Séance 3 - Formuler de manière explicite les résultats attendus à l'issue de la période mobilité	DA	2h	> 20/01/2026
C4.1	Séance 4 - Intégrer le projet de mobilité européenne ou internationale dans le parcours de formation suivi par le bénéficiaire de la mobilité.	DS	1h30	20/01/2026
C4.1	Séance 5 - Formaliser le projet pédagogique au regard des spécificités de l'organisme d'envoi et d'accueil	P	6h	27/01/2026
C4.2	Séance 1 - Mobiliser les instruments de valorisation et de reconnaissance de la mobilité	DA	30'	> 23/01/2026
C4.2	Séance 2 - Identifier les rôles respectifs des acteurs de la mobilité	DS	1h30	23/01/2026
C4.3	Séance 1 - Définir et mettre en œuvre les modalités de validation & de reconnaissance des acquis d'apprentissage	DS	1h30	03/02/2026
C4.3	Séance 2 - Mettre en œuvre des mobilités à des fins d'études	DS	1h30	05/02/2026
C4	Visio Q&R validation	DS	30'	06/02/2026
Validation C4	Travail rédactionnel du 6/02/26 au 23/03/26 Période des oraux de validation du 1/04/26 au 10/04/26			

Compétence 5 : COMMUNIQUER ET PARTICIPER ACTIVEMENT A LA VALORISATION D'UNE ACTION DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

C5	Visio d'introduction	DS	30'	03/03/2026
----	----------------------	----	-----	------------

C5	Séance 1 - Identifier et utiliser les clés pour élaborer un plan de communication.	DS	1h30	05/03/2026
C5	Séance 2 - Construire un argumentaire pour convaincre les différentes parties prenantes au projet de mobilité	P	2h30	10/03/2026
C5	Séance 3 - Mobiliser des techniques de prise de parole pour communiquer efficacement à l'oral	P	4h	10/03/2026
C5	Visio Q&R validation	DS	30'	11/03/2026
Validation	Réalisation du QCM sur LMS du 11/03/26 au 16/03/26			
C5	Réponse aux question ouvertes du 16/03/26 au 23/03/26			

Compétence 1 : ORGANISER ET GERER UN PROJET DE MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE				
C1	Visio d'introduction	DS	30'	28/04/2026
C1	Mise à niveau débutants	DS	1h30	28/04/2026
C1.1	Séance 1 - Elaborer un projet de mobilité	DA	1h	> 05/05/2026
C1.1	Séance 2 - Définir les incontournables d'un projet de mobilité et les mettre en perspective avec un projet d'établissement	DS	2h	05/05/2026
C1.1	Séance 3 - Être en capacité d'élaborer un plan d'actions	P	3h45	11/05/2026 M
C1.1	Séance 4 - S'approprier les éléments constitutifs d'un appel à projet	P	8h15	11/05/2026 AM 12/05/2026 M
C1.2	Séance 1 - Rechercher des partenaires dans un projet de mobilité	DS	1h	19/05/2026
C1.2	Séance 2 - Elaborer un budget et identifier les financements mobilisables	DS	2h	22/05/2026
C1.2	Séance 3 - Assurer la mise en œuvre opérationnelle de mobilité européenne ou internationale	DS	1h30	27/05/2026
C1	Visio Q&R validation	DS	30'	Session 26-27
Validation	Travail rédactionnel			
C1	Période des oraux de validation > Lors de la session 2026-2027 (dates à définir)			

Compétence 2 : APPLIQUER LES CADRES REGLEMENTAIRES DE LA MOBILITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE				
C2	Visio d'introduction	DS	30'	04/05/2026
C2	Mise à niveau débutants	DS	1h30	04/05/2026
C2	Séance 1 - Utiliser les cadres réglementaires de la mobilité	DA	1h30	>11/05/2026
C2	Séance 2 V1 - Appliquer les dispositions légales en vigueur 1	DS	2h	11/05/2026
C2	Séance 2 V2 - Appliquer les dispositions légales en vigueur 2	DS	1h	19/05/2026
C2	Séance 3 - Les dispositifs réglementaires permettant le déploiement de la mobilité sortante dans des situations particulières	DS	1h	22/05/2026
C2	Séance 4 - Le contexte réglementaire nécessaire pour développer la mobilité entrante	DS	1h	26/05/2026
C2	Visio Q&R validation	DS	30'	27/05/2026
Validation	Réalisation du QCM sur LMS du 27/05/2026 au 6/06/2026			
C2	Période des oraux de validation du 8/06/2026 au 12/06/2026			

Pour vous faciliter la lecture, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous des précisions concernant les abréviations utilisées dans le document en question :

- **DS** = Distanciel synchrone = visioconférence sur TEAMS.
- **DA** = Distanciel asynchrone = à réaliser en autonomie sur la plateforme en ligne d'EAM (**LMS**)
- **P** = journée en présentiel à Paris.
- **Q&R** = question/réponse
- **QCM** = question à choix multiples

Précisions sur les séances en visio (DS) :

Chaque compétence sera dispensée dans la mesure du possible par un binôme d'enseignants vacataires experts qui guideront les participants à travers l'ensemble des séances. Leur engagement contribuera à inspirer, stimuler et faciliter des discussions ainsi que des activités.

Pour les blocs C3, C4 et C5, nous prévoyons 4 groupes par module pour les séances en distanciel synchrone (en visio) : 2 en matinée, 1 en début d'après-midi et 1 en fin d'après-midi (les stagiaires des outre-mers seront priorités sur cette séance). Pour les blocs C1 et C2 qui ont lieu en mai, 2 groupes disponibles (matin et après-midi). Les groupes sont limités à 15 stagiaires.

Précisions concernant les validations :

La validation d'une compétence est facultative. Vous pouvez très bien suivre le dispositif sans le valider. Certaines compétences demandent d'avoir une expérience dans l'organisation de la mobilité pour pouvoir prétendre à la validation (c'est le cas de C1 et C4). Si ce n'est pas votre cas, vous aurez la possibilité de valider ces compétences lors de la session suivante. Pour les stagiaires inscrits à la C1 du mois de mai, la validation ne sera possible que sur la session suivante 2026-27. Pour la C2 de mai, la validation sera proposée début juin.

Nous vous souhaitons un parcours de formation enrichissant et fructueux !